University of Victoria | Canadian Institute for Substance Use Research | Institut canadien de recherche sur l'usage de substances

Stratégies pour réduire les méfaits et les coûts liés à l'alcool au Canada : Une revue des politiques fédérales, provinciales et territoriales

20 février 2019 Webinaire public

Stockwell, T., Wettlaufer, A., Vallance, K., Chow, C., Giesbrecht, N., April, N., Asbridge, M., Callaghan, R.C., Cukier, S., Davis-MacNevin, P., Dubé, M., Hynes, G., Mann, R., Solomon, R., Thomas, G., Thompson, K.

University of Victoria | Canadian Institute for Substance Use Research | Institut canadien de recherche sur l'usage de substances

camh
Centre for Addiction and Mental Health
Centre de toxicomanie et de santé mentale

Canadian Institute for Health Information
Institut canadien d'information sur la santé

DALHOUSIE UNIVERSITY 1818 2018

DARTMOUTH

Institut national de santé publique Québec

ST. FRANCIS XAVIER UNIVERSITY

Western Law

Soutien financier : Canadian Alcohol Policy Evaluation (CAPE)

Health Canada Santé Canada

Substance Use and Addictions Program | Le Programme sur l'usage et les dépendances aux substances

Public Health Agency of Canada Agence de la santé publique du Canada

Les points de vue et les opinions formulés dans le présent rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les positions ou les politiques de Santé Canada ou des organismes cités.

University of Victoria | Canadian Institute for Substance Use Research | Institut canadien de recherche sur l'usage de substances

Projet CAPE contexte

- Le premier rapport sur la politique en matière d'alcool a été publié avec 10 rapports de synthèse provinciaux en 2013 (pas de territoires inclus) (Giesbrecht et al., 2013)

- Format basé sur : le bulletin d'analyse de la loi sur la conduite avec facultés affaiblies / la série de révisions législatives de MADD Canada et le classement de MacLean's University

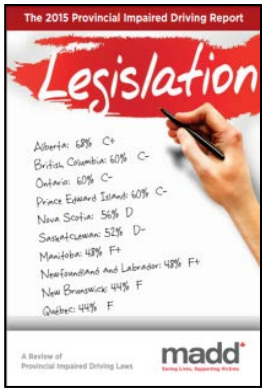

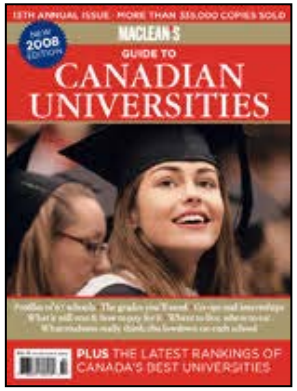

University of Victoria | Canadian Institute for Substance Use Research | Institut canadien de recherche sur l'usage de substances

Projet CAPE– 2019

- Programme sur l'usage et les dépendances aux substances (PUDS) de Santé Canada – soutien financier pour le rapport provincial et territorial
  - – Deuxième évaluation des politiques provinciales en matière d'alcool
  - – Première évaluation des politiques territoriales en matière d'alcool
  - – Domaines de politiques et indicateurs révisés sur la base des preuves actualisées et des commentaires des parties prenantes
  - – Résultats présentés sous forme de notes plutôt que de classements

- Agence de la santé publique du Canada – soutien financier pour le rapport fédéral
  - – Première évaluation de la mise en oeuvre des politiques fédérales liées à l'alcool

Objectifs : les méfaits de l'alcool

- Environ 80% des Canadiens ont bu plus d'un verre d'alcool au cours de la dernière année
- Environ 30 à 40% des buveurs (15 ans+) admettent une consommation d'alcool au-dessus des directives de consommation à faible risque (après ajustement pour sous-déclaration)
- En 2014, l'alcool a entraîné :
  - 14 800 décès,
  - 139 000 années de vie productive perdues et
  - 88 000 hospitalisations

Objectifs : les coûts de l'alcool

- Le coût économique de l'alcool au Canada en 2014 était estimé à **14,6 milliards** de dollars, soit plus que toute autre substance psychoactive, y compris le tabac
- Les recettes nettes tirées de l'alcool au Canada en 2014 ont totalisé 10,9 milliards de dollars, soit seulement 75% des coûts
- Chaque province et territoire connaît un déficit des coûts liés à l'alcool allant de 6% pour le Québec jusqu'à 96% pour le Nunavut.

Province/Territoire	BC	AB	SK	MB	ON	QC	NB	NS	PE	NL	YT	NT	NU
Alcool- Recettes nettes* (Stats Canada, 2018)	$1,621	$1,111	$391	$431	$3,918	$2,445	$247	$372	$56	$248	$17	$30	$1.75
Alcool- Coûts des méfaits* (CSUCH, 2018)	$1,936	$2,396	$563	$577	$5,344	$2,589†	$326	$427	$67	$276	$41	$56	$43
Déficit*	- $314	- $1,285	- $172	- $146	- $1,426	- $144	- $79	- $54	- $10	- $27	- $23	- $25	- $42

* Valeur en milliards

† Les coûts estimés n'incluent pas les coûts d'hospitalisation, de chirurgie d'un jour et de service d'urgence au Québec

Justification : politiques sur l'alcool axées sur des données probantes

Les domaines de politiques en matière d'alcool ayant le plus de preuves d'efficacité et la plus grande portée de la population ont été sélectionnés, par exemple les politiques qui peuvent :

- *Diminuer le prix de l'alcool*
- *Diminuer la facilité d'accès*
- *Restreindre la publicité et les promotions*
- *Dissuader la conduite avec facultés affaiblies*

Les progrès de la connaissance permettent désormais des conseils plus spécifiques, par exemple :

- *Appliquer des prix minimum constants par verre standard*
- *Utiliser des systèmes gouvernementaux plutôt que privés*
- *Appliquer des codes publicitaires aux nouveaux médias numériques et traditionnels*
- *Appliquer des sanctions civiles pour les conducteurs avec facultés affaiblies*

Méthodologie

Méthodologie (Féd. et Prov./Terr.)

Développer la grille d'évaluation

Sélection de domaines et d'indicateurs

Domaines et indicateurs sélectionnés sur la base d'un examen des données probantes, p. ex. Babor, Burton, Nelson etc.

Développement de la pondération par domaine

Exercice de pondération individuelle suivi d'une activité de consensus de pondération d'équipe

Développement de la notation des indicateurs

Des équipes de deux Co-C ont mis à jour les indicateurs pour refléter les données actuelles.

Examen externe par les pairs

La grille d' évaluation a été envoyée à 3 examinateurs internationaux et leurs commentaires ont été intégrés.

Appliquer la grille d'évaluation

Collecte de données (phases I et II)

Données publiques collectées par les CR
I: données accessibles au public
II: auprès de personnes contact

La validation des données

Les CR ont envoyé des jeux de données aux contacts clés pour validation

Notation des données

Deux Co-C ont indépendamment noté les données. Les coordonnateurs ont facilité la résolution des conflits. Les PC ont rendu une décision finale sur les conflits

Tabulation des notes

Les coordonnateurs ont compilé les notes par domaines et par P / T

Domaines de politiques fédérales

Policy Domains	Policy indicator categories
1. Fixation des prix et taxation	- Prix minimum pour l'alcool vendu sur des terres / eaux contrôlées par le gouvernement fédéral - Taxation volumétrique (TPS et taxe d'accise)
2. Accessibilité physique	- Importation d'alcool, restrictions et exemptions
3. Mesures contre la conduite avec facultés affaiblies	- Taux d'alcoolémie de 0,05 % au c*ode criminel* fédéral - Alcootests aléatoires
4. Contrôle du marketing et de la publicité	- Réglementation du marketing de l'alcool : contenu et couverture - Mécanismes d'application - Surveillance des restrictions touchant le marketing et la publicité en ce qui concerne l'alcool
5. Âge minimal légal de consommation d'alcool (AMLCA)	- Âge minimal légal d'achat, statut et niveau
6. Dépistage, intervention brève et orientation (DIBO)	- Soutien fédéral de DIBO - Outils de DIBO - Initiatives de DIBO pour différentes populations
7. Application des lois sur les boissons alcoolisées	Non applicable
8. Système de contrôle de l'alcool	- Protection des systèmes de contrôle gouvernementaux et de la santé publique - Réglementation fédérale visant les boutiques hors taxes
9. Stratégie nationale sur l'alcool	- Mise en oeuvre - Recommandations fondées sur des données probantes
10. Surveillance	- Programme national de surveillance (consommation, morbidité, mortalité, criminalité, coûts)
11. Messages sur la santé et la sécurité	- Étiquetage de l'alcool, statut, contenu, qualité - Messages, statut, contenu, couverture, mécanismes de diffusion

Domaines de politiques Prov./Terr. directs

Domaines de politiques directs	Catégories d'indicateurs
1. Fixation des prix et taxation	- Prix minimum - Indexer les prix minimums sur l'inflation - Fixer les prix de l'alcool en fonction de la teneur en alcool - Taxation provinciale / territoriale
2. Accessibilité physique	- Règlementation sur l'emplacement et la densité des commerces - Limite maximale de densité (indicateur de pratique) - Heures et jours de vente - Réglementer la disponibilité dans l'établissement
3. Mesures contre la conduite avec facultés affaiblies	- Programmes de délivrance de permis progressifs - Pénalités, suspensions et révocations - Programmes d'utilisation d'un antidémarreur éthylométrique
4. Contrôles du marketing et de la publicité	- Réglementation du marketing de l'alcool : contenu et couverture - Mécanismes d'application - Commercialisation par les régies des alcools (indicateur de pratique)
5. Âge minimal légal de consommation d'alcool (AMLCA)	- Niveau de AMLCA - Législation favorable et lacunes - Programmes de consommation progressive
6. Dépistage, intervention brève et orientation (DIBO)	- Directives de pratique - Outils et services - Mise en oeuvre de DIBO (indicateur de pratique)
7. Application des lois sur les boissons alcoolisées	- Statut des programmes de permis et d'application axés sur les risques - Qualité des programmes de permis et d'application axés sur les risques - Pénalités - Statut de service responsable des boissons, couverture et qualité

Domaines de politiques Prov./Terr. indirects

Domaines de politiques indirects	Catégories d'indicateurs
8. Système de contrôle de l'alcool	- Type de système de vente au détail de l'alcool - Ventes hors des points de vente d'alcool à emporter et débits de boissons - Importance relative de la promotion du produit par rapport à la santé et la sécurité - Ministère chargé du contrôle et de la vente de l'alcool
9. Stratégie sur l'alcool	- Focus de la stratégie - Mécanismes de mise en œuvre de la stratégie - Gamme de recommandations de stratégies basées sur des preuves
10. Surveillance	- Exhaustivité des rapports - Accessibilité des rapports - Leadership et soutien pour les rapports
11. Messages sur la santé et la sécurité	- Étiquetage de l'alcool : statut et qualité - Messages : statut et qualité - Diffusion des messages (indicateur de pratique)

Résultats

Stratégies pour réduire les méfaits et
les coûts liés à l'alcool au Canada :
Une revue des politiques Fédérales

Stratégies pour réduire les méfaits et
les coûts liés à l'alcool au Canada :
Une revue des politiques provinciales et territoriales

Niveau fédéral
Notes des domaines de politiques

Note globale de la mise en œuvre des politiques fédérales : 38,4% F

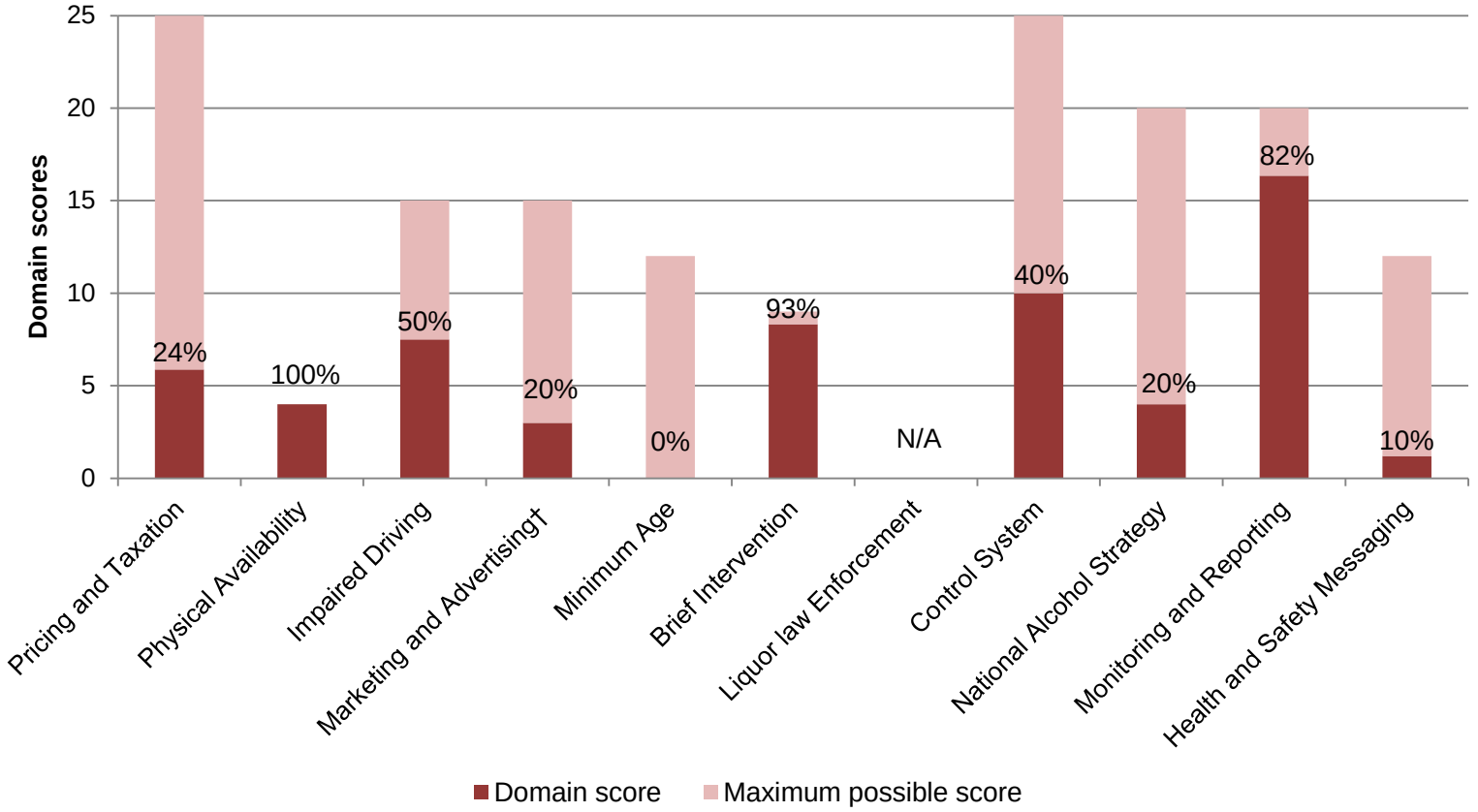

Niveau provincial et territorial
Notes non ajustées des domaines de politiques

Note globale non ajustée de la mise en œuvre des politiques P/T : 44% F

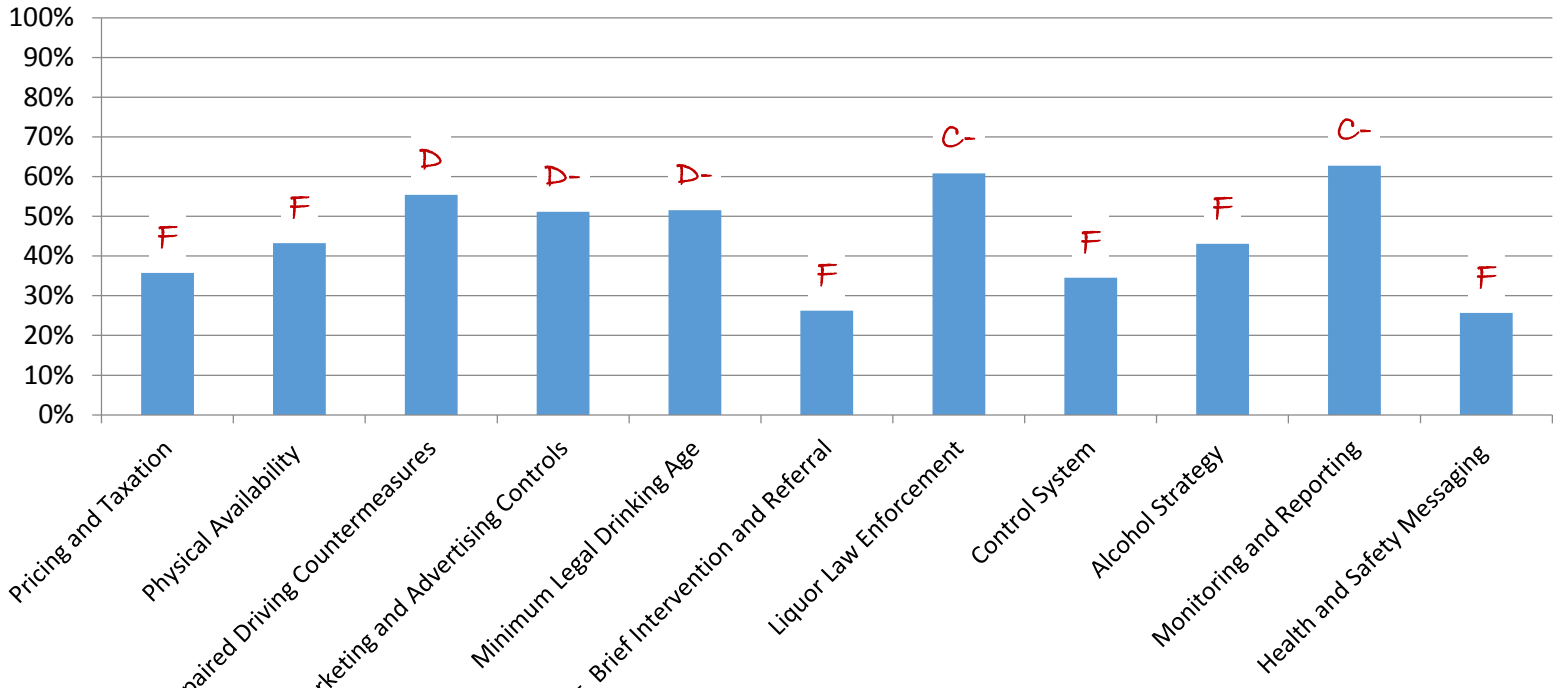

Pratiques exemplaires Provincial / Territorial

Ces politiques sont réalisables!

Si nous prenons les pratiques exemplaires actuellement en place pour chaque politique dans chaque province et territoire, le Canada réalise collectivement un A avec un score de 87%

Niveau provincial et territorial
Notes globales ajustées de la mise en œuvre des politiques

Les notes ont été majorées en les comparant aux pratiques exemplaires actuellement en place parmi les provinces et les territoires

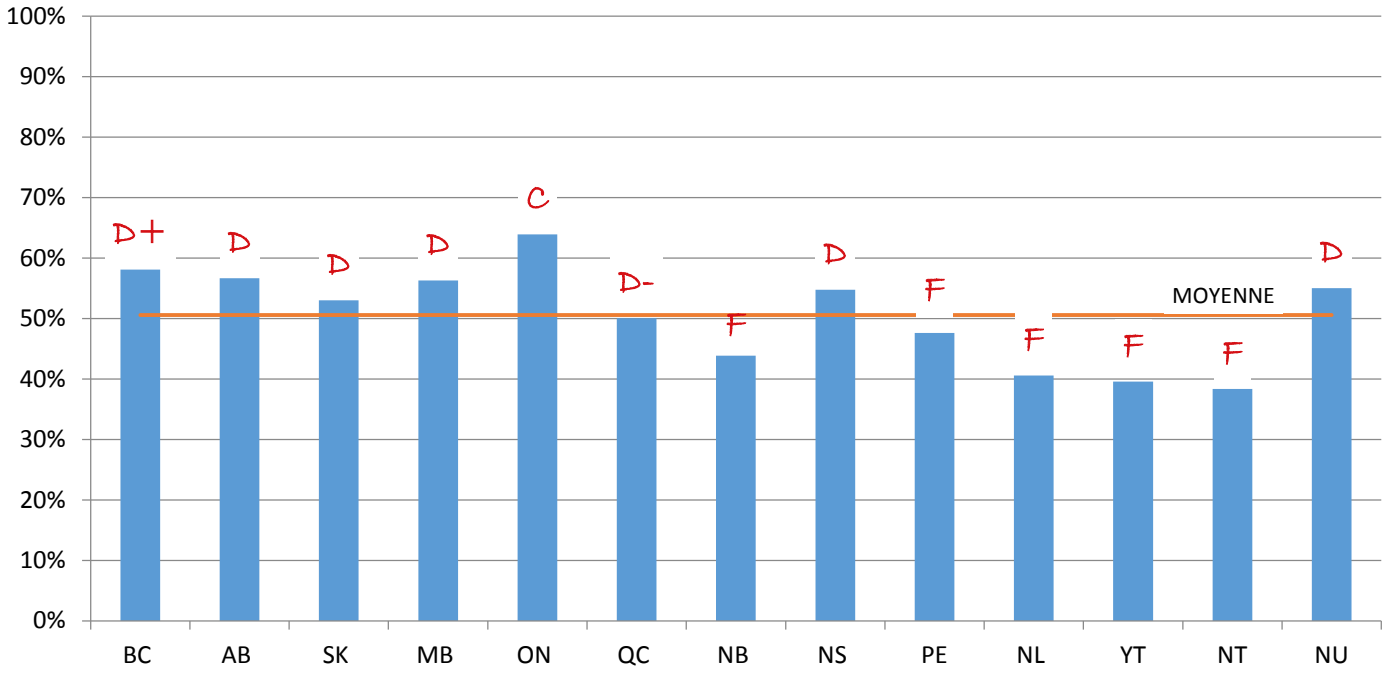

Un aperçu détaillé des résultats provinciaux et territoriaux

Niveau provincial et territorial
Fixation des prix et taxation

Notes de domaine par province et territoire : Fixation des prix et taxation

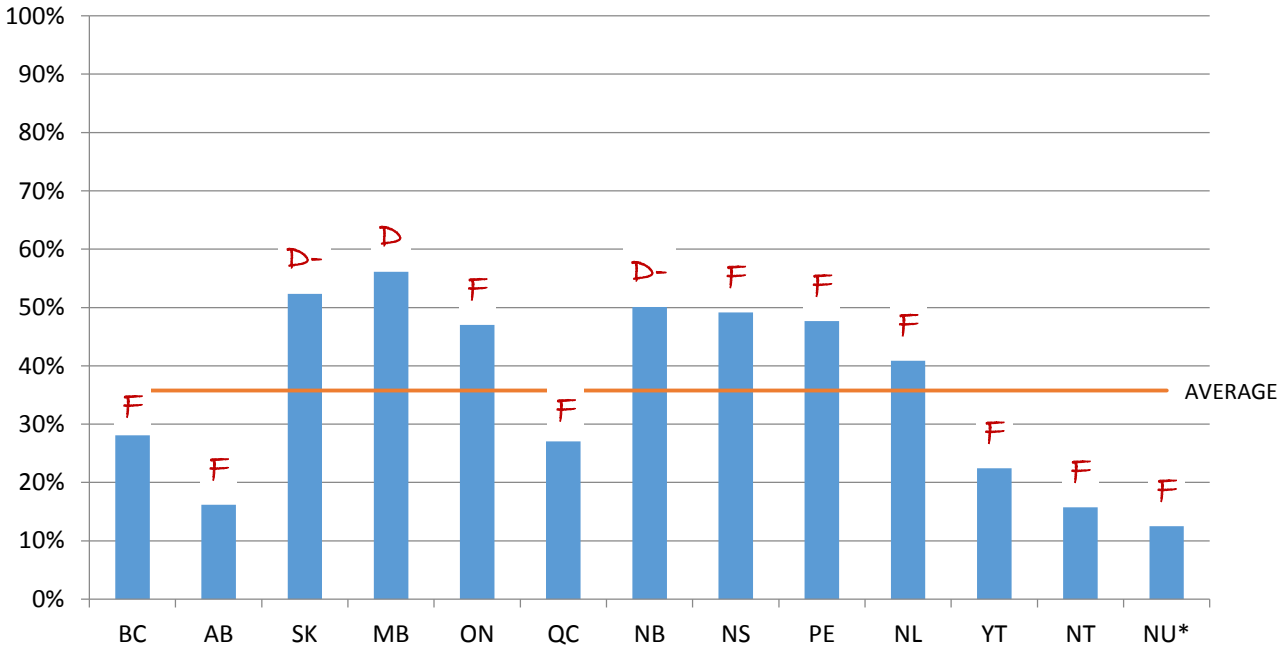

Niveau provincial et territorial
Fixation des prix et taxation

Notes des indicateurs par province et territoire : Fixation des prix et taxation

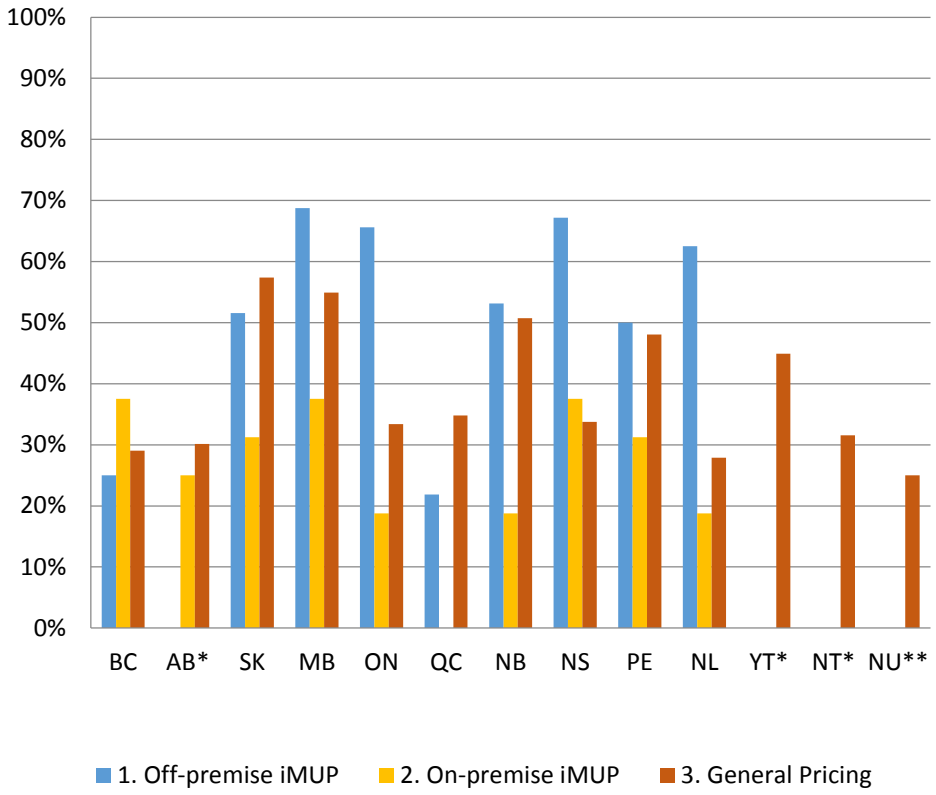

- Man. applique des prix minimums volumétriques presque parfaits pour l'alcool consommé hors établissement. Ont. et Sask. ajustent partiellement leurs prix min. pour refléter la teneur en alcool
- C.B. and T.-N.-L. mettent en œuvre, respectivement, le prix minimum moyen le plus élevé pour les ventes sur site et hors site
- C.B., Sask., Î.-P.-É., et Yn taxent l'alcool à un taux plus élevé que les autres biens

Niveau provincial et territorial
Fixation des prix et taxation

Notes des indicateurs par province et territoire : Fixation des prix et taxation

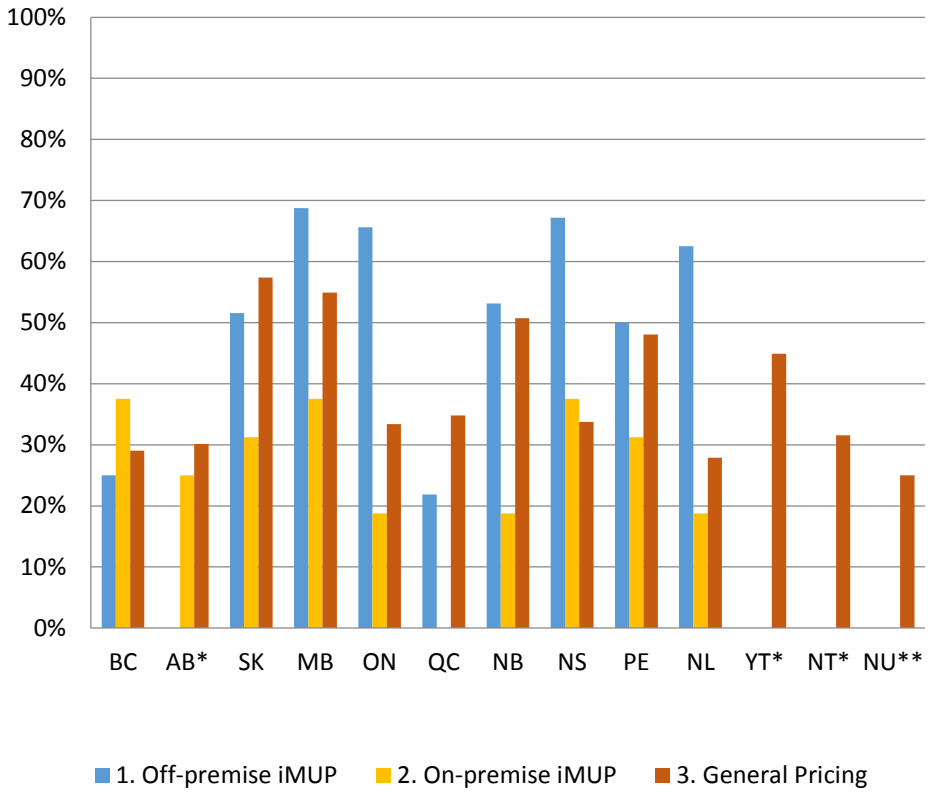

- Qc ne définit qu'un prix min. pour les boissons à base de malt vendues hors lieu; Alb. ne fixe pas de prix minimum hors site
- Aucun des prov./terr. n'a de prix minimums pour les débits de boissons qui reflètent la teneur en alcool selon les catégories de boissons ou n'ajuste les prix minimums selon l'inflation
- Dix des 13 juridictions ne fixent pas les prix de l'alcool en fonction de leur teneur en alcool

Niveau provincial et territorial
Accessibilité physique

Notes de domaine par province et territoire : Accessibilité physique

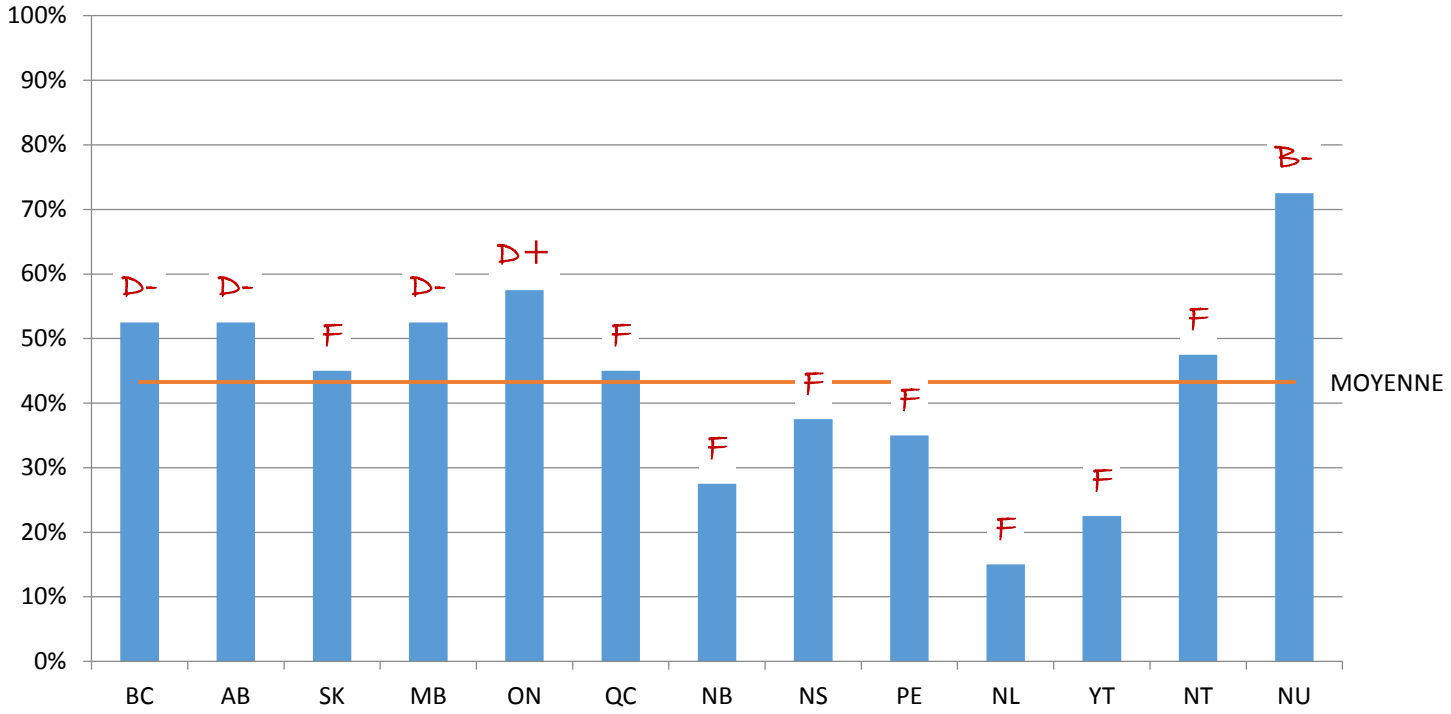

Niveau provincial et territorial Accessibilité physique

Notes des indicateurs par province et territoire : Accessibilité physique

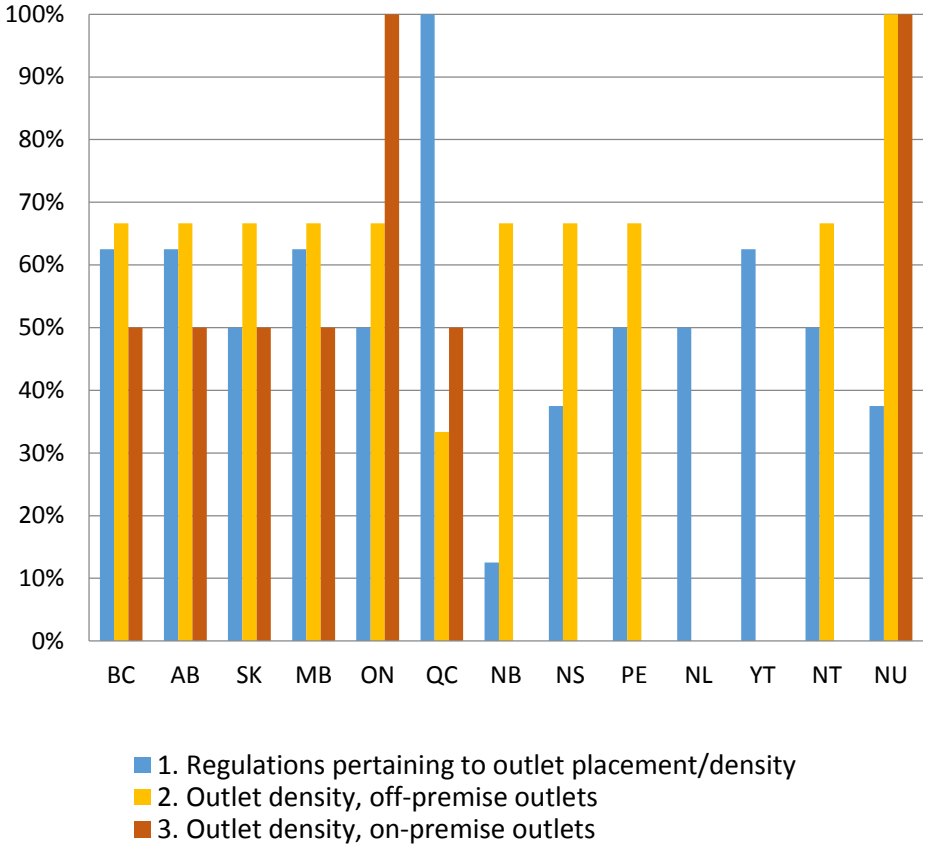

- Il existe quelques exemples de réglementations limitant la densité des points de vente en Sask. et au Qc, mais elles sont limitées à des types de points ou à des régions spécifiques
- Nt et Ont. ont une densité de points de vente relativement faible
- T.-N.-L. , N.-B., et Yn ont une densité élevée de débits de boissons
- N.-B et Î.-P.-É. ne donnent pas aux municipalités le pouvoir de limiter le nombre ou l'emplacement des points de vente pour emporter

Niveau provincial et territorial Accessibilité physique

Notes des indicateurs par province et territoire : Accessibilité physique

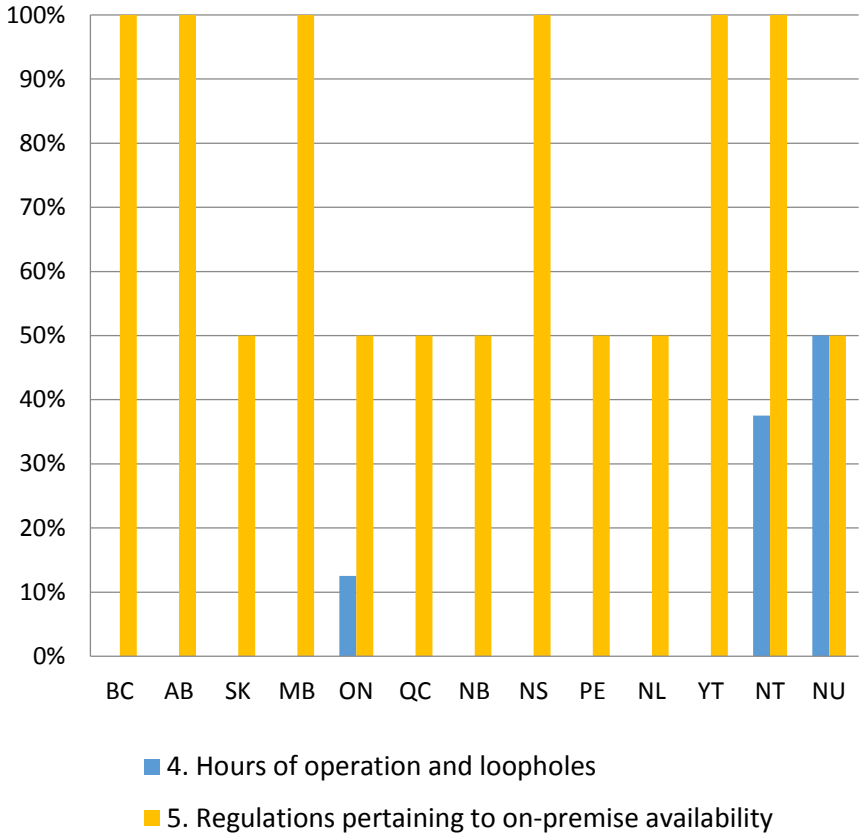

- N.-B. limite par réglementation les ventes hors lieux à un maximum de 11 heures par jour
- La plupart des juridictions autorisent le re-bouchage des produits non finis à emporter et limitent le nombre de boissons servies à un client à la fois
- La majorité des juridictions ont des failles qui permettent de prolonger les heures d'ouverture des magasins de vente pour emporter et des débits de boissons

Niveau provincial et territorial
Contrôles du marketing et de la publicité

Notes de domaine par province et territoire : Contrôles du marketing et de la publicité

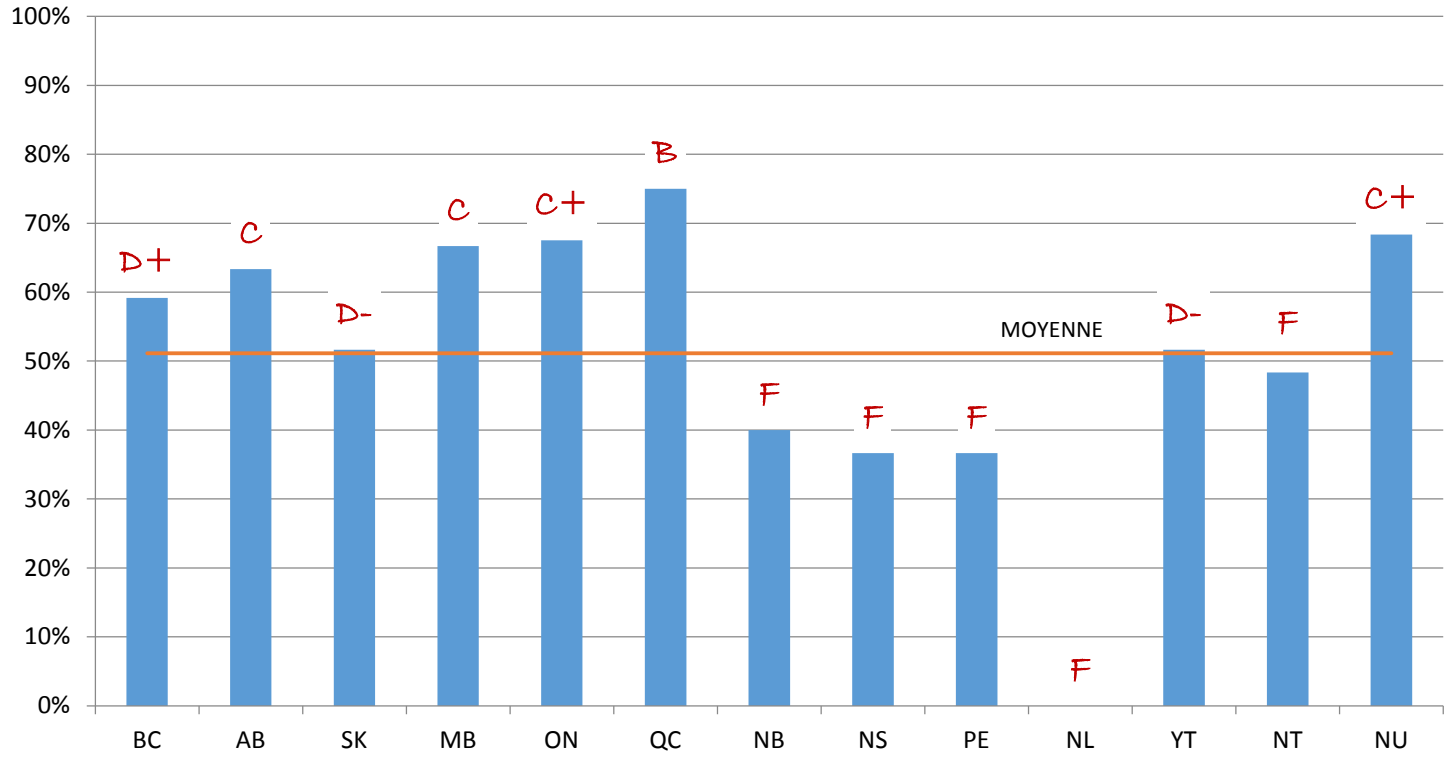

Niveau provincial et territorial
Contrôles du marketing et de la publicité

Notes des indicateurs par province et territoire : Contrôles du marketing et de la publicité

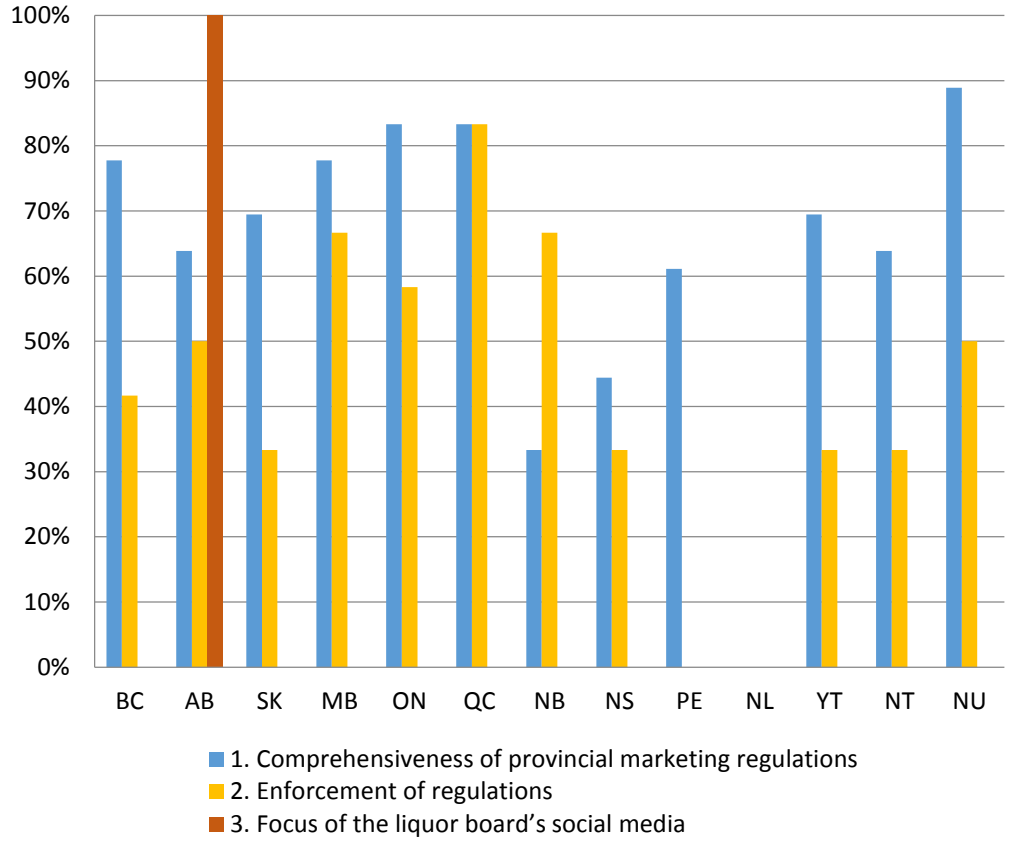

- La majorité des juridictions ont des restrictions de marketing autres que celles du code du CRTC
- Qc et Nt. ont mis en place un processus de présélection obligatoire dans le règlement concernant la publicité pour l'alcool
- Alb. adopte une approche équilibrée des messages qu'il diffuse via les médias sociaux

Niveau provincial et territorial
Contrôles du marketing et de la publicité

Notes des indicateurs par province et territoire :
Contrôles du marketing et de la publicité

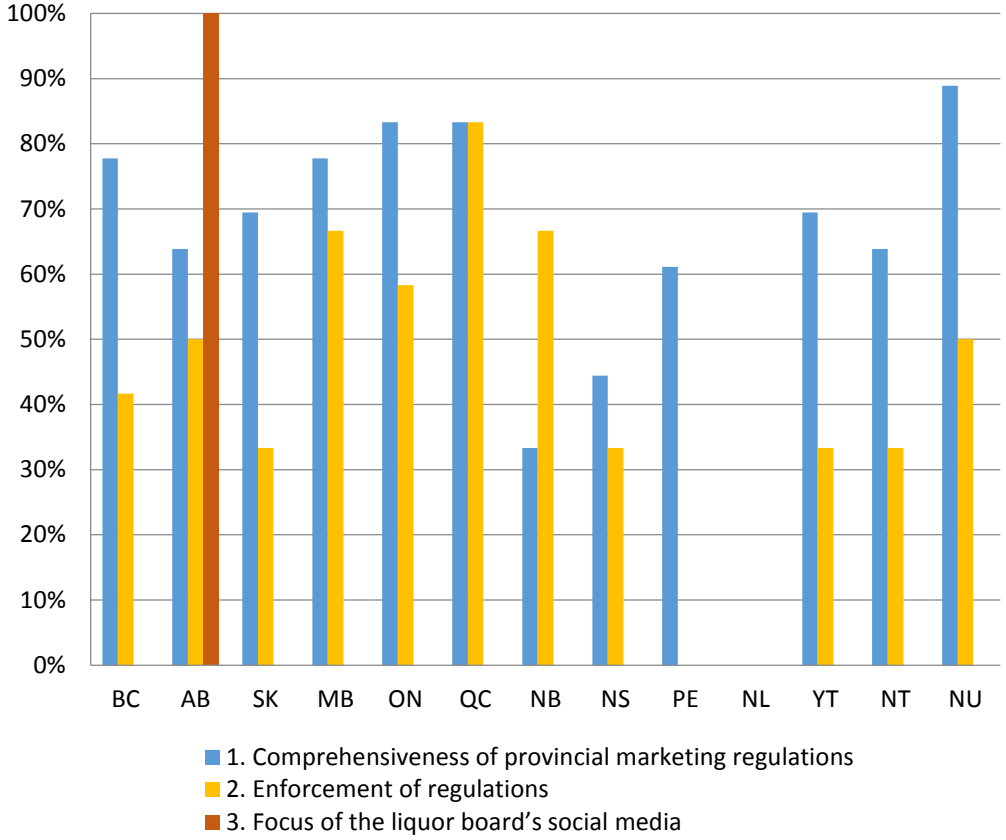

- T.-N.-L. ne réglemente pas la publicité pour l'alcool au-delà du code fédéral du CRTC
- Dans certaines juridictions, les régies des alcools surveillent elles-mêmes leurs publicités
- Seule le Nt. interdit les parrainages d'alcool, certaines juridictions autorisent les bourses personnalisées (Ont., N.-É., Î.-P.-É.,).

Niveau provincial et territorial
Messages sur la santé et la sécurité

Notes de domaine par province et territoire : Messages sur la santé et la sécurité

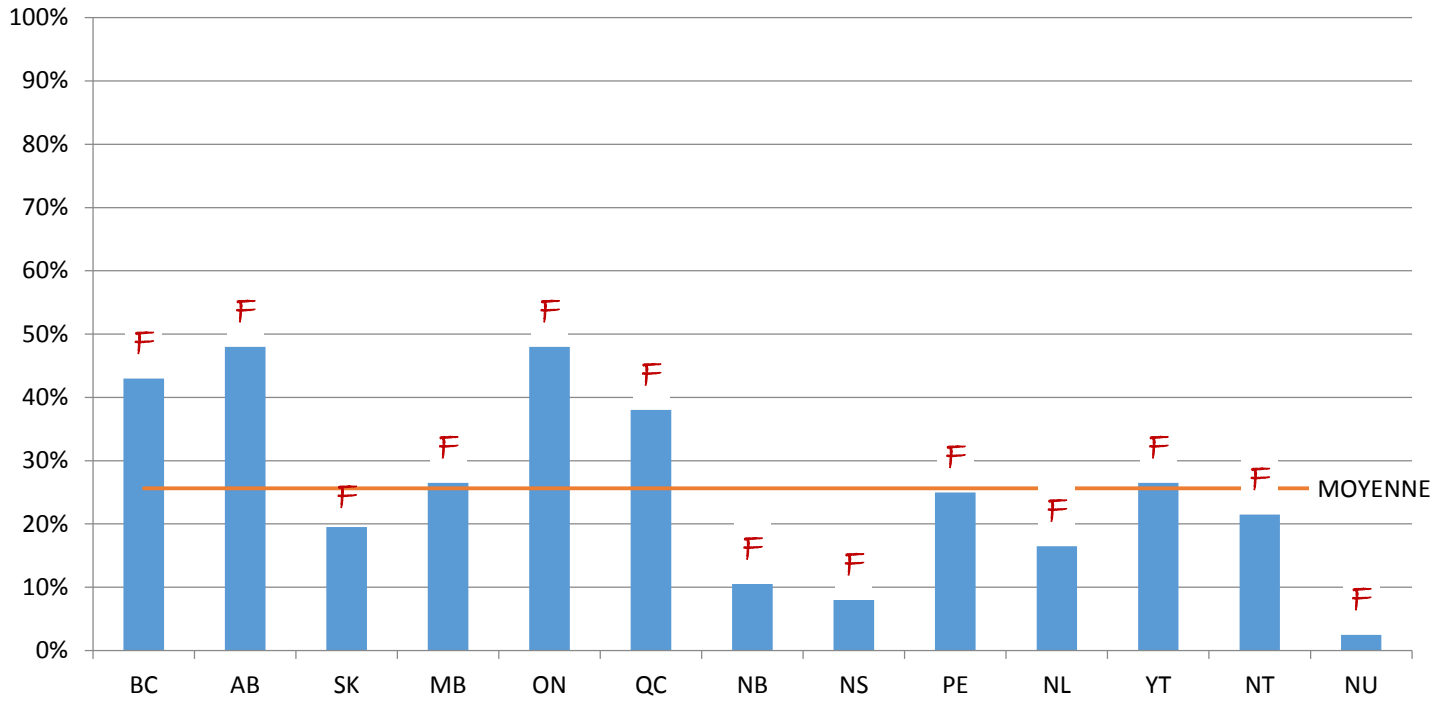

Niveau provincial et territorial
Messages sur la santé et la sécurité

Notes des indicateurs par province et territoire : Messages sur la santé et la sécurité

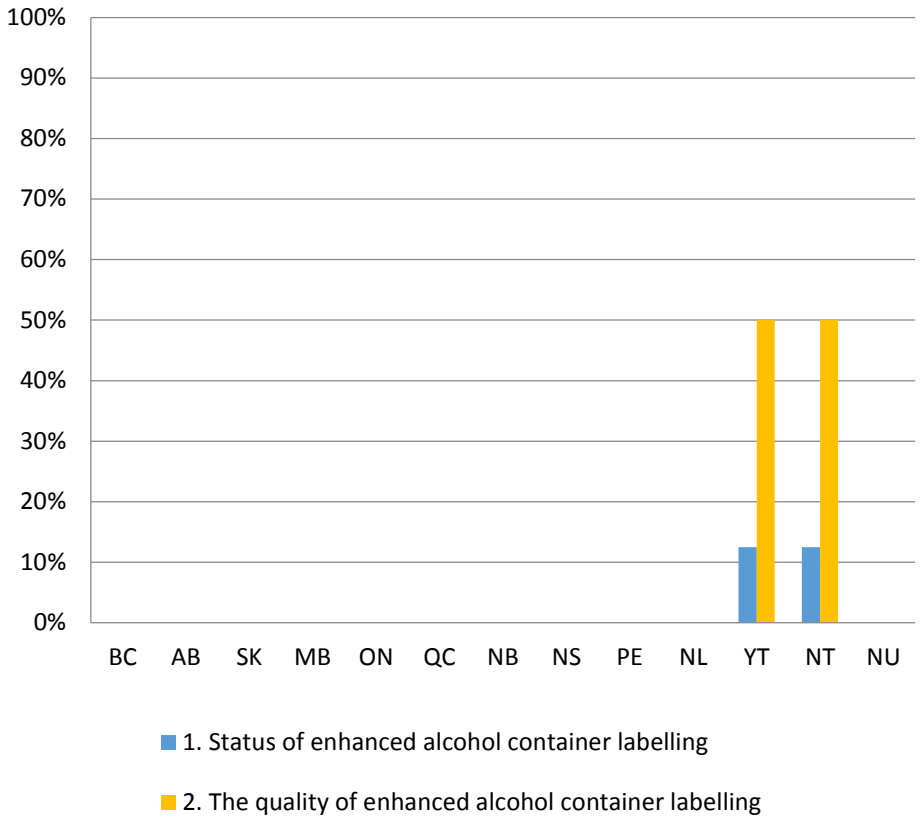

- Yn et T.N.-O. ont mis en place une forme d'étiquetage de l'alcool amélioré afin de transmettre des informations sur la santé et la sécurité liées à l'alcool
- Il n'existe pas d'étiquettes de mise en garde améliorées pour l'alcool sur les contenants d'alcool dans 11 des 13 provinces et territoires
- Les étiquettes au Yn et T.N.-O. sont appliquées comme une politique en magasin plutôt que comme une exigence légiférée pour le fabricant

Niveau provincial et territorial
Messages sur la santé et la sécurité

Notes des indicateurs par province et territoire : Messages sur la santé et la sécurité

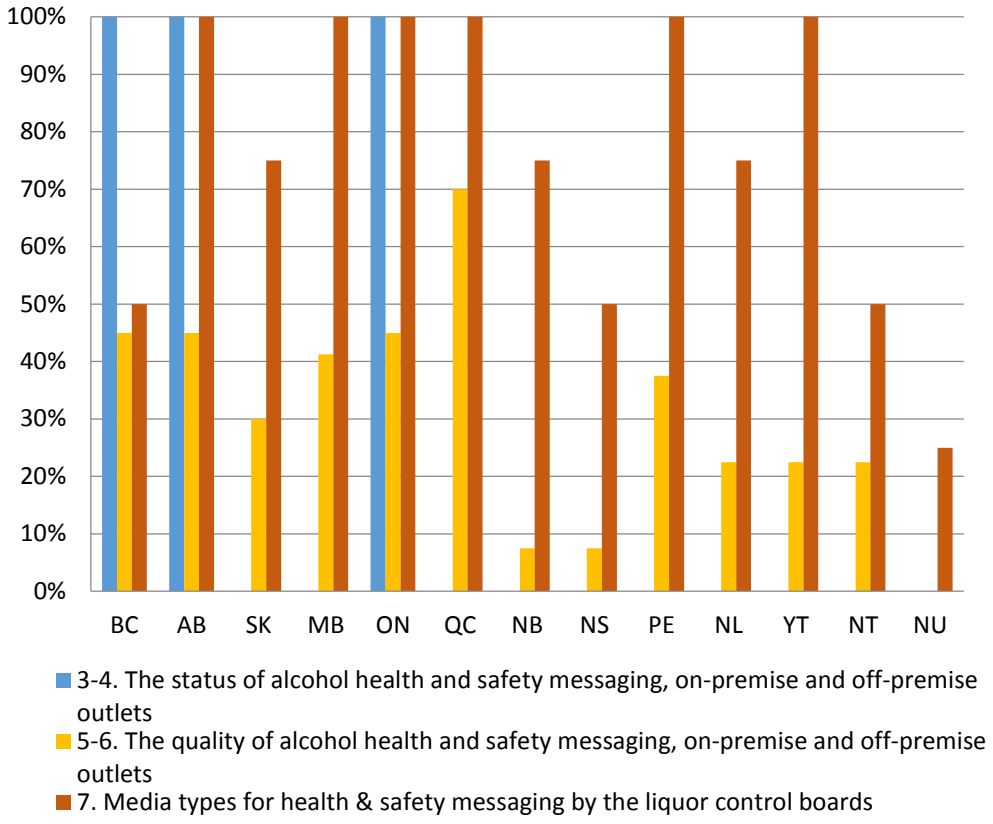

- En C.B. et en Ont., une législation rend obligatoire le placement de panneaux d'avertissement au point de vente
- Le Qc a une variété de messages d'avertissements sur l'ETCAF, les maladies chroniques et les LRDG.
- Dix des 13 administrations n'avaient pas de panneau d'avertissement obligatoire dans les endroits où l'alcool était vendu
- La qualité des panneaux d'avertissement volontaires produits par les régies des alcools n'était pas très forte

Recommandations

Recommandations fédérales

Fixation des prix et taxation

- Les taxes d'accise sont augmentées et basées sur la teneur en alcool de toutes les boissons alcoolisées
- Un prix minimum national normalisé par verre standard est négocié avec toutes les provinces et tous les territoires

Contrôles du marketing et de la publicité

- Le code publicitaire du CRTC est mis à jour et développé

Stratégie nationale sur l'alcool

- Le gouvernement fédéral lance un processus visant à élaborer une nouvelle stratégie nationale visant à réduire les méfaits liés à l'alcool

Une loi sur l'alcool au Canada

- Au Canada, l'alcool entraîne plus de coûts économiques que le cannabis ou le tabac, deux substances qui ont leurs propres lois. Une loi fédérale sur l'alcool est nécessaire

Recommandations pour les provinces et territoires

Fixation des prix et taxation : Prix minimum indexé par verre standard de 1,75 $ pour les points de vente pour emporter et de 3,50 $ pour les débits de boissons

Accessibilité physique : Fixer des limites supérieures en matière de densité et réglementer les heures d'opération maximales (hors des bureaux : 11h-20h; sur site : 11h-1h le lendemain), sans prolongation

Mesures contre la conduite avec facultés affaiblies : Instaurer la mise en fourrière *obligatoire* des véhicules pour tous les conducteurs ayant un taux d'alcoolémie de 0,05% et exiger la réussite des programmes antidémarreurs comme condition du renouvellement de l'octroi d'un nouveau permis pour tous les contrevenants au *Code criminel* pour conduite avec facultés affaiblies

Contrôles du marketing et de la publicité : Mettre en œuvre des restrictions complètes couvrant le placement, la quantité et le contenu des annonces, ainsi que des restrictions de parrainage pour tous les médias et les annonceurs; mettre en œuvre une présélection obligatoire par une autorité indépendante

Recommandations pour les provinces et territoires

Âge minimal légal de consommation d'alcool (AMLCA) : Augmenter l'AMLCA ou prendre en compte les politiques de consommation progressive

DIBO : Mettre en œuvre les directives de pratique DIBO approuvées par une association professionnelle crédible (par exemple, le Collège des médecins de famille du Canada) et financer des programmes DIBO en ligne ou en personne

Application des lois sur les boissons alcoolisées : Mettre en œuvre des programmes de permis et d'application axés sur les risques pour tous les points de vente

Système de contrôle de l'alcool : Cesser les projets de privatisation des ventes d'alcool au détail; maintenir un réseau de vente au détail, appartenant à un gouvernement et géré par celui-ci, pour les points de vente pour emporter qui relève d'un ministère chargé de protéger la santé et la sécurité; légiférer sur des fonds réservés pour soutenir les initiatives de réduction des méfaits et de promotion de la santé

Recommandations pour les provinces et territoires

Stratégie provinciale/territoriale sur l'alcool : Élaborer et financer une stratégie spécifique à l'alcool approuvée par le gouvernement, intégrant une gamme complète d'interventions et de politiques fondées sur des preuves, indépendamment de l'industrie de l'alcool

Surveillance : Financer le suivi et la publication des indicateurs clés des méfaits liés à l'alcool chaque année au moyen d'un système centralisé avec une agence chef de file identifiée

Messages sur la santé et la sécurité : Exiger le placement bien en vue d'étiquettes d'alcool comprenant des messages alternatifs sur la santé et la sécurité, des informations standard sur les boissons et des directives de consommation à faible risque

Prochaines étapes

- Des résumés détaillés des provinces et des territoires seront publiés au début du printemps
- Des présentations détaillées des résultats et des recommandations par juridiction peuvent également être programmées séparément sur demande adressée à : ashley.wettlaufer@camh.ca
- Entrevues avec les parties prenantes après la diffusion publique pour suivre les activités d'AC

Des informations sur le projet, des rapports, des webinaires et d'autres ressources sont disponibles sur le site Web de CAPE : www.alcoholpolicy.cisur.ca

Questions

Nous invitons les participants à poser des questions en les tapant dans la boîte de discussion.

University of Victoria | Canadian Institute for Substance Use Research | Institut canadien de recherche sur l'usage de substances

Stratégies pour réduire les méfaits et les coûts liés à l'alcool au Canada : Une revue des politiques fédérales, provinciales et territoriales

20 février 2019 Point presse

Stockwell, T., Wettlaufer, A., Vallance, K., Chow, C., Giesbrecht, N., April, N., Asbridge, M., Callaghan, R.C., Cukier, S., Davis-Macnevin, P., Dubé, M., Hynes, G., Mann, R., Solomon, R., Thomas, G., Thompson, K.

University of Victoria | Canadian Institute for Substance Use Research | Institut canadien de recherche sur l'usage de substances

camh
Centre for Addiction and Mental Health
Centre de toxicomanie et de santé mentale

Canadian Institute for Health Information | Institut canadien d'information sur la santé

Dalhousie University 1818 2018

Dartmouth

Institut national de santé publique Québec

St. Francis Xavier University

Western Law

Informations sur le projet CAPE

Soutien financier : Health Canada / Santé Canada — Public Health Agency of Canada / Agence de la santé publique du Canada

Partenaires : University of Victoria | Canadian Institute for Substance Use Research / Institut canadien de recherche sur l'usage de substances

camh — Centre for Addiction and Mental Health / Centre de toxicomanie et de santé mentale

Canadian Institute for Health Information / Institut canadien d'information sur la santé (CIHI / ICIS)

Dalhousie University 1818 2018

Dartmouth

Institut national de santé publique Québec

St. Francis Xavier University

Western Law

University of Victoria | Canadian Institute for Substance Use Research / Institut canadien de recherche sur l'usage de substances

Informations sur le projet CAPE

- *Histoire :* Le premier rapport sur la politique en matière d'alcool a été publié avec 10 rapports de synthèse provinciaux en 2013 (pas de territoires inclus) (Giesbrecht et al., 2013)

- Il s'agit de la première évaluation des politiques fédérales et territoriales en matière d'alcool et de la deuxième évaluation des politiques provinciales en matière d'alcool

- Format basé sur : le bulletin d'analyse de la loi sur la conduite avec facultés affaiblies / la série de révisions législatives de MADD Canada et le classement de MacLean's University

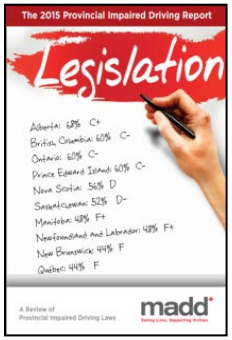

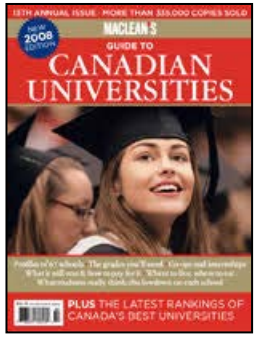

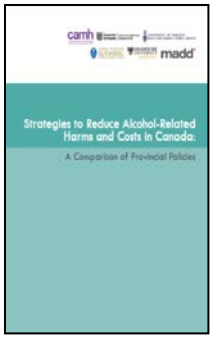

University of Victoria | Canadian Institute for Substance Use Research | Institut canadien de recherche sur l'usage de substances

Objectifs : méfaits et coûts de l’alcool

- Environ 80% des Canadiens ont bu plus d'un verre d'alcool au cours de la dernière année
- Environ 30 à 40% des buveurs (15 ans+) admettent une consommation d'alcool au-dessus des directives de consommation à faible risque (après ajustement pour sous-déclaration)
- En 2014, l'alcool a entraîné :
  - 14 800 décès,
  - 139 000 années de vie productive perdues et
  - 88 000 hospitalisations

Objectifs : les coûts de l'alcool

- Le coût économique de l'alcool au Canada en 2014 était estimé à **14,6 milliards** de dollars, soit plus que toute autre substance psychoactive, y compris le tabac
- Les recettes nettes tirées de l'alcool au Canada en 2014 ont totalisé 10,9 milliards de dollars, soit seulement 75% des coûts
- Chaque province et territoire connaît un déficit des coûts liés à l'alcool allant de 6% pour le Québec jusqu'à 96% pour le Nunavut.

Province/Territoire	BC	AB	SK	MB	ON	QC	NB	NS	PE	NL	YT	NT	NU
Alcool- Recettes nettes* (Stats Canada, 2018)	$1,621	$1,111	$391	$431	$3,918	$2,445	$247	$372	$56	$248	$17	$30	$1.75
Alcool- Coûts des méfaits* (CSUCH, 2018)	$1,936	$2,396	$563	$577	$5,344	$2,589†	$326	$427	$67	$276	$41	$56	$43
Déficit*	- $314	- $1,285	- $172	- $146	- $1,426	- $144	- $79	- $54	- $10	- $27	- $23	- $25	- $42

* Valeur en milliards

† Les coûts estimés n'incluent pas les coûts d'hospitalisation, de chirurgie d'un jour et de service d'urgence au Québec

Niveau fédéral : Notes des domaines de politiques

Policy Domains
1. Fixation des prix et taxation
2. Accessibilité physique
3. Mesures contre la conduite avec facultés affaiblies
4. Contrôle du marketing et de la publicité
5. Âge minimal légal de consommation d'alcool (AMLCA)
6. Dépistage, intervention brève et orientation (DIBO)
7. Application des lois sur les boissons alcoolisées (N/A)
8. Système de contrôle de l'alcool
9. Stratégie nationale sur l'alcool
10. Surveillance
11. Messages sur la santé et la sécurité

Note globale de la mise en œuvre des politiques fédérales : 38,4% F

Recommandations fédérales

Fixation des prix et taxation

- Les taxes d'accise sont augmentées et basées sur la teneur en alcool de toutes les boissons alcoolisées
- Un prix minimum national normalisé par verre standard est négocié avec toutes les provinces et tous les territoires

Contrôles du marketing et de la publicité

- Le code publicitaire du CRTC est mis à jour et développé

Stratégie nationale sur l'alcool

- Le gouvernement fédéral lance un processus visant à élaborer une nouvelle stratégie nationale visant à réduire les méfaits liés à l'alcool

Une loi sur l'alcool au Canada

- Une loi fédérale sur l'alcool est nécessaire pour résoudre des problèmes tels que :
  - L'âge minimal
  - Les messages sur la santé et la sécurité

Niveau provincial et territorial
La note globale de la mise en oeuvre des politiques

La note globale de 43,8 % (F) de la mise en œuvre des politiques au niveau national indique que les provinces et territoires atteignent collectivement moins de la moitié de leur potentiel de réduction des méfaits liés à l'alcool

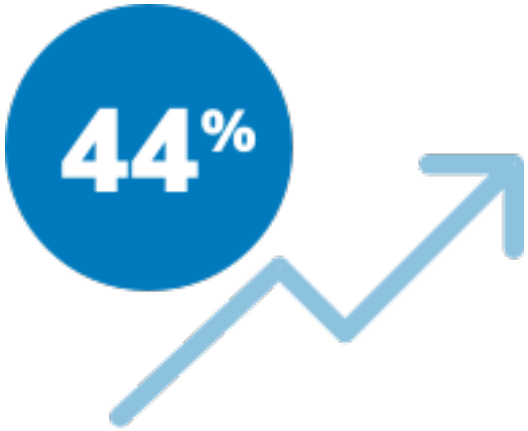

Pratiques exemplaires
Provincial / Territorial

Ces politiques sont réalisables!

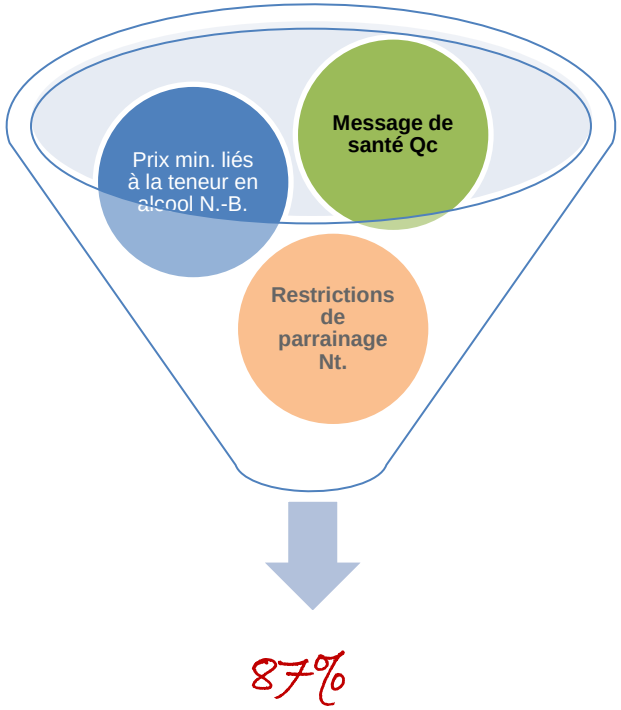

Si nous prenons les pratiques exemplaires actuellement en place pour chaque politique dans chaque province et territoire, le Canada réalise collectivement un A avec un score de 87%

Niveau provincial et territorial
Notes globales ajustées de la mise en œuvre des politiques

Note globale ajustée de la mise en œuvre des politiques P/T : 50,6% D-

Province/Territoire	Note	Lettre
Colombie britannique	58%	D+
Alberta	57%	D
Saskatchewan	53%	D
Manitoba	56%	D
Ontario	64%	C
Québec	50%	D-
Nouveau-Brunswick	44%	F
Nouvelle-Écosse	55%	D
Î.-P.-É.	48%	F
Terre-Neuve-et-Labrador	41%	F
Yukon	40%	F
Territoires du nord-ouest	38%	F
Nunavut	55%	D

Ont., C.B. et Alb. ont obtenu les meilleurs résultats, mais d'importantes mesures de déréglementation ont été annoncées ces derniers mois.

Plusieurs provinces / territoires élaborent / sont en train d'élaborer des stratégies en matière d'alcool depuis 2013 (p. ex.: Man., Nt.)

Accroissement rapide de l'accès à l'alcool et de la privatisation depuis 2013

Tendances (dé)réglementaires Provinciales / Territoriales

"Doug Ford is going to make beer cheaper in Ontario," said Kenney. "I'm going to do everything I can to do the same thing in Alberta."

Saskatchewan Liquor Store Privatization

The **Saskatchewan** government has announced the list of **store** locations and owners involved in the major **privatization** overhaul of its **liquor** system. The

Ford government extends hours at LCBO, Beer Store, licensed grocers starting Sunday

• Ferment-on-Premises: Albertans are able to make their own beer or wine at licensed facilities and then take it home.

N.B. Liberals promise to modernize liquor laws, expand where alcohol can be sold

B.C. urged to change liquor policy to allow more competition, lowering prices

Loblaw launches 'no name' beer, will be buck a bottle on Family Day weekend

DOUG FORD WILL FURTHER EXPAND THE SALE OF BEER AND WINE INTO CORNER STORES, GROCERY STORES, AND BOX STORES

Published on May 18, 2018

Recommandations pour les provinces et territoires

Fixation des prix et taxation : Prix minimum indexé par verre standard de 1,75 $ ou plus pour les points de vente pour emporter et de 3,50 $ pour les débits de boissons

Accessibilité physique : Réglementer les heures d'opération jusqu'à 20h maximum pour les magasins vendant de l'alcool et 1h00 pour les débits de boisson; interdire les ventes d'alcool dans les épiceries

Système de contrôle de l'alcool : Cesser les projets de privatisation des ventes d'alcool au détail; maintenir un réseau de vente au détail, appartenant à un gouvernement et géré par celui-ci, pour les points de vente pour emporter qui relève d'un ministère chargé de protéger la santé et la sécurité

Questions

Nous invitons les participants à poser des questions en les tapant dans la boîte de discussion.

University of Victoria | Canadian Institute for Substance Use Research | Institut canadien de recherche sur l'usage de substances

Merci!

CISUR.CA /Uvic_CISUR /UVic.CISUR

Support webinaire par : Programme de soutien au système provincial à camh